

Mairie de CHENEBIER - Département de Haute-Saône

Compte-rendu du Conseil Municipal EXTRAORDINAIRE du 06 mai 2020 à 16 heures 30

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 10 votants : 14

Présents	Mme NOWINSKI Marie-Odile, Maire, MM. ABRY Francis - CROISSANT Danielle –BELOT Pierre-Marie, Adjoints, MM. CLAUDEL Claude – MULLER René – GIRARDOT Stéphane –, délégués aux adjoints, MM. JUGE Nathalie – FLORIN Marie-Laure - MONNERET Matthieu - conseillers municipaux.
Absent(s) excusé(s)	MM. DEVILLERS François – SOMMIER Nathalie - KLEMANN Jérôme - GARDAVAUD Xavier –DECRIND Virginie.
Pouvoirs	Mme DECRIND Virginie à Mme CROISSANT Danielle Mme SOMMIER Nathalie à Mme FLORIN Marie-Laure M. GARDAVAUD Xavier à Mme NOWINSKI Marie-Odile M. KLEMANN Jérôme à M. ABRY Francis
Secrétaire de séance	Mme CROISSANT Danielle
Date convocation	4 mai 2020

INFOS :

- Remerciements de la famille suite au décès de Mme Jeannine SONVICO
- Le Conseil départemental a prévu la réfection de la D127E qui traverse la commune depuis le Temple de Chenebier jusqu'à l'entrée d'Etobon. La reprise des bouches eau et assainissement devront être prises en charge par la commune.
- Le chauffe-eau électrique qui dessert l'étage (cuisine et sanitaires) est hors-service. Les travaux de mise aux normes BBC permettront la mise en place d'un nouveau système. En attendant, il est envisagé le piquetage sur l'autre chauffe-eau qui dessert les écoles.

Rappel des délibérations du précédent cm.

1) Réalisation d'un prêt relais

Cette opération a pour but le financement prévisionnel du début des travaux et des dépenses courantes dans l'attente de recettes à venir.

La commune connaît actuellement des difficultés financières pour plusieurs raisons :

- Une vente de bois de 2018 pour un montant de 40 000 € a fait l'objet d'un impayé, ce qui a une incidence sur les budgets et les finances communales. Une réunion restreinte en nombre s'est tenue en mairie où l'ONF nous a informé d'un dysfonctionnement de leur part ayant entraîné ce fait. Nous devrions en théorie percevoir cette somme par la suite.
- Mise aux normes BBC bâtiment mairie-école : les travaux d'étude et de préparation des dossiers obligatoires (demande des subventions-autorisations d'urbanisme-élaboration des dossiers pour l'appel d'offres du marché de travaux) ont entraîné une dépense d'environ 40 000 €.
- Les travaux relatifs à l'église et à la voirie ont fait également l'objet de paiements partiels, mais les subventions ne sont pas encore touchées.

- Les travaux de mise aux normes BBC du bâtiment communal mairie-école devraient démarrer cet été. Le 1er appel d'offres a été déclaré infructueux, une 2^e consultation a été lancée et devrait aboutir fin mai. Il faudra donc rapidement payer des acomptes pour le démarrage du chantier.

De ce fait, Mme le Maire a fait une consultation auprès de 3 organismes et préconise un prêt relais afin de couvrir les sommes à payer durant cette période transitoire.

Quand les chiffres du marché de travaux seront définitivement arrêtés, il sera possible de contracter un prêt définitif englobant le remboursement de ce prêt relais.

Mme le Maire expose les propositions reçues des organismes bancaires pour un prêt relais de 100 000 € :

ORGANISME	TAUX	FRAIS DOSSIER	DUREE
CREDIT AGRICOLE	0.66 % variable	150 €	2 ans
CAISSE EPARGNE	0.70 % fixe	200 €	2 ans
BPFC	0.44 % fixe	0	2 ans

Le Conseil municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, décide de retenir la proposition de la BPFC (Banque Populaire de Franche-Comté) aux conditions ci-dessus mentionnées et l'autorise à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cet emprunt-relais. Vote : 13 pour – 1 abstention.

2) Programme de travaux en forêt 2020

La commission déléguée - restreinte en raison de la crise sanitaire – s'est rendue sur le terrain pour constater la pertinence des travaux proposés par l'ONF pour l'exercice 2020 dans les parcelles 14-16-19-37-22.

Des travaux d'investissement sont prévus dans ces parcelles pour 9 498.40 € HT (10 448.24 € TTC) : dépressage manuel et entretien de jeunes peuplements avec pour objectif de favoriser les essences sapin, chêne, hêtre et érable. Le programme est voté à l'unanimité 14 POUR.

REMARQUE : une parcelle enclavée est riveraine de la parcelle communale n°37. Il serait intéressant pour la commune de se porter acquéreur.

3) Questions diverses

- ✓ Il convient d'encaisser deux chèques de l'assurance GROUPAMA indemnisant 2 sinistres :
 - 593.10 € pour un dégât électrique dû à la foudre sur le poêle à pellet de l'église,
 - 296.43 € pour dégâts subis par le feu tricolore rue de Chatebier suite à un accident de circulation. Vote : 14 pour l'encaissement de ces 2 chèques.
 - La réouverture de l'école est prévue le 11 mai pour les enseignants et le 14 mai pour les élèves. La fréquentation de l'école est basée sur le volontariat des parents. Les règles sanitaires édictées par l'Etat seront appliquées. La commune a renforcé son stock de produits désinfectants et essuie-main, et un thermomètre infra-rouge sera acheté.
 - Dès réception de la commande, 1 ou 2 masques seront distribués aux habitants en fonction de la quantité reçue. Il appartiendra ensuite à chacun de s'en procurer.
 - La cérémonie du 8 Mai est annulée. Des fleurs seront déposées au Monument aux Morts, sur la stèle des Fusillés et sur la tombe du Soldat Hindou.

INFOS DERNIERE MINUTE :

Annulation Prêt relais :

Après entretien avec M HAEMMERLIN – Trésorier à Héricourt – il n'est pas possible de réaliser ce prêt car il doit être inscrit au budget 2020 qui sera voté par la nouvelle équipe municipale. La délibération mentionnée ci-dessus est donc de ce fait annulée.

Recherche de solutions afin d'alimenter les finances de la commune :

- L'Etat – sur demande de M le Trésorier pour les collectivités en difficulté – verse 3 mois d'avance de dotations ce qui représente 19 000 €.
- Le produit de ventes de bois récentes sera perçu fin juin.